



RECHERCHE ASSOCIATIONS POUR TENIR LES BUVETTES POUR LE GRAND CONCERT DES 20 ANS DU VIADUC DE MILLAU

Le 20 septembre 2024, la ville de Millau et la Com'com fêtent les 20 ans du Viaduc de Millau avec un concert exceptionnel sur le site de la Maladrerie, et nous avons besoin de vous !

Publié le 26 juillet 2024

Nous recherchons **6 associations** pour gérer les buvettes pendant cette soirée anniversaire. C'est une belle occasion de montrer votre dynamisme et de participer à un événement marquant pour notre ville.

Horaires :

- › L'espace concert sera ouvert de 18h00 à 2h00 du matin (21/09/2024)
- › Préparez-vous à accueillir jusqu'à 10 000 personnes !

Effectif requis :

- › 15 personnes disponibles pour la soirée du vendredi
- › 5 personnes disponibles le samedi pour les missions de rangement et désinstallation

Conditions de participation

L'association s'engage à :

1. Désigner 1 interlocuteur unique, responsable du bar de l'association et des échanges avec le service évènementiel de la ville de Millau avant/pendant et après la manifestation,
2. Créer 5 équipes de 3 personnes composées comme suit : 2 serveurs + 1 régisseur*
3. Assurer un service continu du 20 septembre 18h00 au 21 septembre, 1h00 du matin, (Présence permanente de 4 équipes minimum au sein de l'espace bar – rotations repas à anticiper). Les membres des associations sélectionnées doivent être présents sur site dès 16h00 pour les briefings.
4. Mettre à disposition 5 personnes le 21 septembre, de 9h30 à 12h30 pour le démontage du concert.

Choix des associations participantes

Dans l'hypothèse où la ville serait destinataire de plus de 6 candidatures recevables, il sera procédé à un tirage au sort des associations retenues pour participer à l'évènement. Ce tirage au sort aura lieu, le cas échéant, au plus tard au cours de la semaine du 2 au 6 septembre 2024. Le tirage au sort, réalisé par l'élu délégué, Mme Tuffery, aura lieu à huis clos en présence uniquement du responsable du service évènementiel et d'un agent du service juridique. Les associations ayant candidaté seront tenues informées des suites données à l'appel à candidatures au plus tard le 6 septembre 2024.

Dépot de candidature

Pour déposer votre candidature merci d'envoyer par mail les pièces suivantes :

- › Lettre de candidature ;
- › Attestation d'assurance (responsabilité Civile)
- › Statuts de l'association et identité des représentants et composition du bureau/conseil d'administration (récépissé de déclaration en préfecture)
- › Relevé d'Identité Bancaire de l'association
- › [Fiche de renseignement complétée à télécharger en cliquant ici.](#)

Le dossier complet doit être envoyé par email à marika.fernandez@millau.fr



La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 23 août 2024 à 12h00. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus recevables. Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable. Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent adresser un mail à **marika.fernandez@millau.fr**